

Résolution Commission féminine de l'USS

Yes we care ! Des conditions de travail correctes et accès à toutes et tous

Le terme anglais de « care » va plus loin que la prise en charge et les soins. Le travail de care signifie s'occuper d'une ou de plusieurs personnes, en étant rémunéré ou pas, pour répondre à leurs besoins physiques, psychiques, émotionnels et liés au développement personnel.

(Reconnaissance et revalorisation du travail de care. Agir pour l'égalité, Bureau fédéral de l'égalité, 2010. P. 34)

Les personnes vivent plus longtemps et les femmes assument de plus en plus elles-mêmes la responsabilité de leur sécurité financière. Cette évolution en soi positive conduit toujours plus à des lacunes dans la prise en charge des enfants et des personnes dépendantes de soins. Les conséquences en sont des conflits de répartition où les employeurs et les partis de droite font appel aux femmes en tant que personnel qualifié, mais ne sont que peu disposés à supprimer les goulets d'étranglement qui en découlent dans le domaine du travail de care non rémunéré. Ils demandent plutôt des baisses d'impôts et économisent surtout dans le service public.

Leur solution est de faire l'article de mesures de rationalisation qui contredisent clairement le mode de fonctionnement du travail de care : si le travail de soin et de prise en charge devait fonctionner selon une logique capitaliste de profit, cela se ferait aux dépens des personnes qui effectuent ce travail de care et de celles qui en bénéficient, donc des personnes qui sont dépendantes des soins et de la prise en charge. Les conséquences en sont des pressions sur les salaires et le manque de temps ainsi qu'une altération de la qualité et un report des coûts sur les privés. En définitive, le travail de care est de nouveau relégué dans le domaine privé et de plus en plus dans la précarité : un certain nombre d'emplois dans le secteur du care se situent déjà dans le domaine de la précarité où la protection du personnel fait défaut.

On oublie que les soins et la prise en charge des êtres humains sont une mission relevant de toute la société qui doit être organisée par la main publique. Un bon travail de care, rémunéré ou pas, nécessite des ressources financières et temporelles suffisantes afin que les êtres humains puissent dignement vivre leur enfance, vieillir, être malades et s'occuper de manière rémunérée ou pas d'autres êtres humains.

Nous, femmes des syndicats, exigeons des conditions de travail correctes pour toutes celles et ceux qui effectuent du travail de care. Nous exigeons tout particulièrement que :

- Le travail de care soit enfin reconnu comme du travail et pris en compte de manière adéquate dans les assurances sociales,
- Les prestations de care rémunérées soient considérées comme une partie du service public et accessibles à tous, abordables et de bonne qualité,
- Des investissements soient faits dans les prestations de care publiques au lieu de faire des économies dans les offres de la santé, de la prise en charge et des soins et de pousser vers le privé.
- Les rapports de travail au sein des ménages privés soient soumis à la loi sur le travail et ainsi échappent de manière conséquente à la précarité.